

Que penser de | La directive « plantes médicinales »

Au mois d'octobre 2010 et à nouveau en avril de cette année, nous avons été nombreux à recevoir par email une pétition contre la directive THMPD¹. Cette pétition, rédigée par l'association ANH², comprenait de nombreuses informations erronées, avec pour résultat une désinformation du public sur les véritables enjeux de cette directive.

Près d'1,4 millions de signatures ont été récoltées et quelques 900,000 pour la même pétition d'Avaaaz, c'est dire l'intérêt des européens pour la médecine naturelle ! Malgré cela, depuis le 1^{er} mai 2011, la directive est en application. **Que va-t-elle changer ?** Ce texte définit un cadre légal à l'enregistrement d'une plante en tant que médicament naturel en union européenne, ceci afin d'éviter les dérives des vendeurs de poudre de perlinpinpin de tous genres et d'assurer une sécurité des Européens en matière de santé. **On peut réellement déplorer que cette directive soit empreinte**

d'une culture pharmaceutique occidentale moderne, essentiellement inspirée du monde industriel pharmaceutique, avec pour conséquences directes des procédures d'enregistrement longues et coûteuses difficilement accessibles aux producteurs paysans, **mais aussi que les cultures à forte transmission orale ne soient pas considérées** (médecines créole, tibétaine et beaucoup d'autres encore), **que les « experts » qualifiés pour l'enregistrement de ces produits ne soient pas clairement identifiés** (seront-ils aussi tous issus du monde industriel ?), **que rien n'est prévu pour la protection de ces ressources naturelles si précieuses** (nous savons que la culture industrielle des plantes ne se préoccupe que trop rarement de la protection des ressources !) **ni encore moins pour la pérennisation au niveau européen des connaissances sur les plantes médicinales** (il existe encore un diplôme d'herboristerie en Italie, en Grande-Bretagne et en Belgique (ISA-

PME Dinant)³. La médecine naturelle est encore trop souvent considérée comme parallèle à la médecine à base de médicaments issus de la fabrication chimique et pourtant, nombreux sont les petits maux du quotidien facilement soulagés par les plantes médicinales.

Alors, allons-nous déléguer des questions qui concernent des millions de gens à une seule petite poignée de « spécialistes » ou pouvons-nous reprendre possession de notre environnement par une meilleure connaissance de celui-ci ? **Une chose est sûre, la directive n'interdit pas du tout la culture de ces plantes chez soi, qu'on se le dise !**

Geneviève Adam, permanente

(1) Traditional Herbal Medicine Product Directive - 2004/24/CE

(2) Lobby de défense des industriels des compléments alimentaires : <http://www.anh-europe.org/>

(3) De nombreuses associations ou écoles (promotion sociale) forment tout un chacun sur les plantes sauvages et médicinales en Wallonie

Conte | Du sucre très local

Il en savait des choses à propos du sucre. Enfin, « il savait », il eut pu dire qu'il avait entendu une foule de choses à propos du sucre en lesquelles il croyait plus ou moins, car il lui était bien difficile de vérifier dans son corps la véracité ou la « fausseté » de ces affirmations. Il vivait à une époque où la quantité d'informations disponibles à tout propos doublait chaque jour et plus personne n'était vraiment en mesure de séparer la vérité du mensonge ou de la croyance, la justesse de l'approximation, dans toute cette déferlante à la gloire de la communication.

Il avait notamment entendu dire que le sucre était un poison : au plus il était raffiné et blanc et au plus il était poison. L'industrie agro-alimentaire qui continuait à fabriquer des millions de tonnes de ce « produit » en toute impunité avait néanmoins profité de cette affirmation « médicale » pour

mettre sur le marché une foule de substituts dont il n'était pas sûr qu'ils n'étaient pas pires poisons que celui qu'ils étaient sensés « remplacer ». Cancérogène, allergène, anxiogène, mutagène, voilà ce qui se disait de ces édulcorants « de synthèses ». Quelle gêne ! Il pensait aussi qu'une consommation excessive pouvait déclencher le diabète. Mais où commence l'excès ? A cette question, pas de réponse générale possible ! Certains reconnaissaient tout de même au sucre le mérite de donner de l'énergie musculaire rapidement, et d'autres le considéraient comme indispensable aux exercices intellectuels. Lui s'accommodait assez bien de ces deux « assertions », imaginant que les exercices physiques et mentaux auxquels il s'adonnait généralement journalièrement étaient de nature à gommer tous les effets négatifs de ses excès nutritionnels.

L'envie de se passer de ce « dange-

reux » compagnon lui traversait l'esprit de temps à autre. « Il était tombé dedans quand il était petit » selon l'expression consacrée. Il aimait tout ce qui sentait le sucre ou presque, mais il n'avait jamais réussi à passer à l'acte. Tout au plus avait-il réduit drastiquement sa consommation de *Chokotoff* qu'il considérait comme le meilleur des bonbons au chocolat, mais aussi comme le meilleur producteur de caries dentaires. Et là, pas de chance, s'il savait les effets de cette douceur, il ignorait quel était, du sucre, du chocolat, d'un autre composant ou de leur association, l'élément déterminant qui était la cause de la capacité de forage phénoménale de cette merveille de l'art gastronomique belge.

Ainsi donc, un jour, il lui fallait acheter du sucre. Ses réserves étaient presque épuisées suite à un atelier de confection de gelée de groseilles organisé par une SEListe du SEL dont il faisait partie :

une délicieuse gelée à la couleur écarlate qui lui avait « coûté » quelques « BROLS » (la monnaie de « son » SEL), mais qu'est-ce que quelques BROLS pour quelques pots d'une telle merveille. L'amie SEListe ne pouvait pas s'imaginer le plaisir qu'elle lui avait fait en organisant cet atelier et en lui ouvrant les portes de son « jardin d'Eden ».

Il avait bien planifié sa journée, le moment de l'achat, histoire d'économiser son énergie de cycliste. Rentrant d'un chaniter à Bruxelles en train, il prendrait son vélo au parking de la gare, il remonterait chez lui, sur les hauteurs de la ville. Cela ne lui demanderait pas trop d'énergie car le magasin était environ au tiers de l'ascension et le petit détour constituerait un « palier de repos ». La distance à parcourir avec son fardeau (il comptait acheter un ou deux paquets, soit trois ou six kilos, et à vélo, le poids est le pire ennemi après le vent) ne serait guère longue.

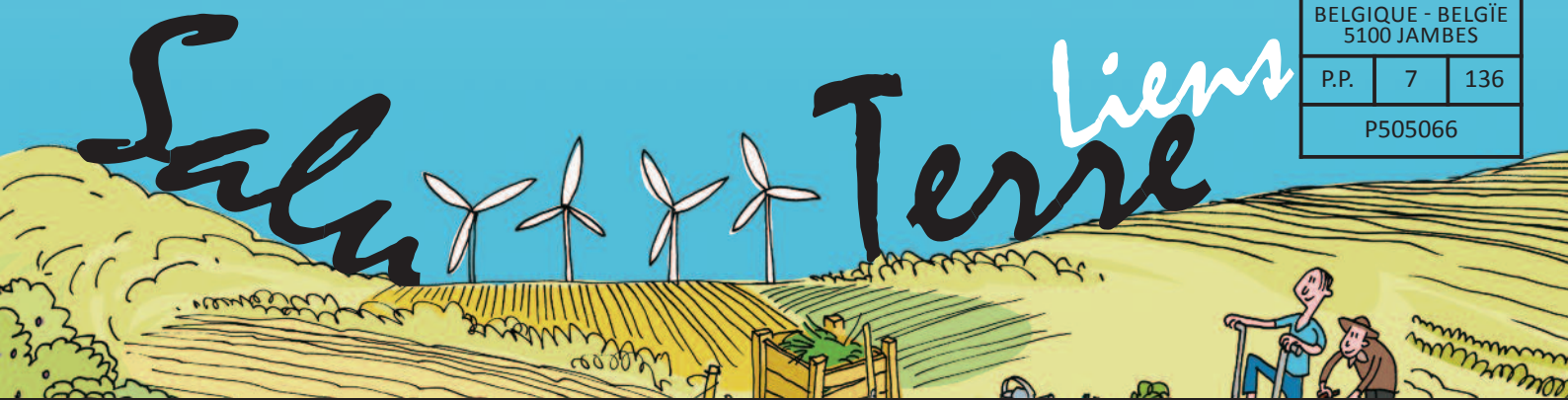
Il prit donc la direction du magasin comme il l'avait imaginé, s'éloignant de son bureau, sa destination « finale » pour le reste de la journée, et il arriva sans tarder face à la devanture du magasin. Peut-être était-ce l'effet du sucre! Toujours est-il qu'il éprouvait les pires difficultés à retenir les heures d'ouverture du magasin. Son chrono affichait 14h10. Vingt minutes à attendre. « Drôle de plage d'ouverture » songea-t-il. « Cela devrait m'aider à retenir... au moins en partie... ». Il était conscient que ce n'était là qu'une excuse et que les vraies raisons de cette incapacité résidaient ailleurs, mais l'heure n'était pas à la recherche de la source de la vérité. Il ne se sentait pas d'humeur à patienter. Il ne se sentait pas non plus l'envie de reporter l'achat à plus tard. Nécessité fait loi : il décida de rentrer chez lui, d'y changer de tenue, de troquer ses « habits de fonctionnaire » contre ceux de cycliste. Il déchargerait son sac de tout ce qui ne lui serait pas nécessaire au bureau et il redescendrait au magasin qui serait alors ouvert. Ainsi pensé, ainsi fait. Le sucre compenserait aisément le supplément d'énergie consommée.

Revenant au magasin, il était effectivement ouvert. Il commença par l'un ou l'autre achat annexe avant de s'approvisionner en sucre. Inutile de se balader avec un panier trop lourd ! Vous avez dit « économies d'énergies »... c'était « son truc », un de « ses trucs ». Les sachets étaient là, dodus, empilés. *Sucre de canne clair non raffiné*. Il entendait depuis pas mal de temps que le sucre de canne non raffiné était nettement moins nocif que le beau sucre blanc de betteraves hesbignones. Un sucre de canne venu d'Amérique du Sud sans doute. On ne peut plus local pour un sucre de canne, à l'heure où « le monde est un village ». Il n'était pas certifié bio bien que le bio soit la spécialité du magasin, mais il était non raffiné. Le raffinage : la source de tous les maux ! A un prix intéressant, mais pas *Fair-trade*. Qu'importe. Il s'était fait sa religion sur le sujet. Ces certifications de toutes sortes n'étaient finalement que des sources de profits pour les contrôleurs, certificateurs, intermédiaires organisateurs du fair-trade... et le producteur n'y trouvait finalement que les miettes du surcoût et lui payait l'addition. La lecture de « *La révolution d'un seul brin de paille* » avait scellé sa conviction dans du bronze de bon aloi. Il n'y avait aucune raison valable pour que le bio soit plus cher que les produits « industriel-alimentaires » et que le bio soit réservé aux « riches ». Ce sucre lui convenait donc parfaitement, sauf que là... ce jour-là... le sucre avait changé d'aspect. Pour être clair, il était vraiment devenu très clair, au point qu'il commença à douter qu'il ne fut pas raffiné. Sans doute pouvait-il encore afficher ce caractère en s'appuyant sur les dernières normes européennes en la matière. Selon l'esprit « non raffiné », rien ne devenait moins sûr, dans son esprit affûté. Il interrogea un membre du personnel qui n'avait rien remarqué. Sa collègue n'en savait pas davantage. Un petit mot serait laissé à la patronne pour obtenir des « éclaircissements », pas pour le sucre, s'entend. Une autre chose fut sûre, dès qu'il s'empara d'un paquet : le sac en plastique était de meilleure qualité qu'auparavant. Le sac de sécurité qu'il

avait prévu pour le transport dans la sacoche de son vélo servirait vraiment de protection et non de collecteur de fuites. Il pensa : « Il faut toujours jouer d'astuces pour garder l'équilibre. Le sucre a sans doute perdu ce que le sac a gagné. Le sucre s'est affiné, le sac s'est épaissi ! »

Il paya le précieux chargement, se turlupinant l'esprit pour savoir s'il n'eut pas mieux valu laisser là cet *erzats* de ce qui fut son sucre favori, enfin, son sucre de base, celui qu'il utilisait le plus. Mais le vélo, la route et ses dangers, les endroits qui lui rappelaient cette amie perdue que la rose laissée au rosier ne lui rendrait pas et le boulot qui l'attendait à son bureau, reprirent bien vite la place principale dans ses circuits neuronaux. Il fit un petit détour par le potager pour cueillir quelques feuilles de « salade à couper » et constater que la température trop froide pour la saison n'était guère propice à la croissance des tomates. Et le voici gravissant la longue côte qui mène sur le plateau où se situe son bureau. Toute la journée, le paquet de sucre, plus tellement doré, dort dans sa fonte. Il a déjà parcouru huit kilomètres. Le soir venu, il rentre au bercail, et ajoute onze kilomètres de plus à son actif et quelques grammes de CO₂ à son bilan carbone. Peut-être, chose pire, ajoute-t-il aussi, via le conducteur, quelques grammes de méthane. Rôts et pets, s'entend. Le paquet arrive enfin à destination. Il compare le nouveau venu avec les restes du dernier paquet en stock. Il est effectivement plus clair, le doute n'est pas permis. L'étiquette, elle, n'a pas changé de libellé ! Le paquet a finalement parcouru dix-neuf kilomètres au lieu des trois prévus initialement. « Ce n'est pas ainsi que nous sauverons la planète » se dit-il... « et l'Humanité non plus » ! Mais ce sucre, tous comptes faits, quels furent ses trajets, de la graine à la tarte fumante sortant du four ? A quand le sucre de betteraves non raffiné ?

Philippe TYBERGHEIN



Revue bimestrielle d'information des Amis de la Terre-Belgique : Sept/Oct 2011 - N° 1

Editorial

Comme annoncé dans le dernier SaluTerre, on change de formule !

Le SaluTerre avait été remodelé en 2009 à partir du numéro 103 pour répondre à différents objectifs : la revue trimestrielle était alors une revue mixte à l'aspect plus « luxueux » que la précédente, traitant à la fois de sujets de fond et relatant la vie de l'association à travers — entre autres — l'agenda, les compte-rendus d'activités, le courrier des lecteurs.

On peut dire que les objectifs ont été globalement atteints.

Néanmoins, sur base d'une enquête de satisfaction qui a été diffusée en 2010, nous avons pu affiner les attentes de nos lecteurs et c'est ainsi qu'il a été décidé, lors de la dernière Assemblée Générale au mois d'avril 2011, de réorganiser nos publications (SaluTerre et cahier/revue) de la manière suivante :

- **Le SaluTerre**, dossier monothématique **bisannuel** (fin juin et fin décembre) traite d'une de nos thématiques (ou sous-thématiques) en profondeur. Imprimé en noir et blanc avec une couverture couleur, ce dossier reprend le nom de la revue trimestrielle et sa numérotation, tandis que le contenu se rapproche des revues et cahiers annuels ;

- **Le SaluTerreLiens**, revue **bimestrielle**, relate la vie de l'association. Imprimé en noir et blanc, vous tenez entre les mains le premier numéro. Cette revue sera bientôt aussi disponible en version numérique PDF afin de mieux circuler vers les membres et sympathisants.

Avec cette nouvelle formule, à l'essai pour un an à dater de ce jour, nous espérons que nous pourrions satisfaire les membres et sympathisants désireux d'obtenir à la fois des articles de fond tout en recevant plus régulièrement des nouvelles de notre association et de ses groupes régionaux et locaux.

Le SaluTerreLiens ne se veut ni élitiste ni exhaustif ; il est ouvert à tous et sa taille sera variable. J'espère que vous trouverez autant de plaisir à le lire et à y contribuer que j'en ai à écrire ces quelques lignes ; à vous toutes et tous, bonne lecture !

Maxime Calay, permanent



Sommaire - n° 1

Illustrons la Transition	2
Sortons du nucléaire	3
Enquête : La gestion écologique de l'eau	4-5
Ekta Parishad	5
Agenda fédéral	6-7
Brabant-wallon	
Agenda	8
Bruxelles	
L'eau en Woluwe	8
Régionale du Hainaut	
Nouvelles et agenda régional/local	9-10
Régionale de Liège	
Le défi des abeilles et le pouvoir des fleurs ..	10
Formation en apiculture	11
Un blog sur la SV	11
Projet éco-pédagogique à Goé	12
Les vertus des plantes sauvages	13
Agenda régional	13
Régionale de Namur	
Week-end de Simplicité Volontaire	14
Locale du Pays de l'Eau d'Heure & agenda ...	15
Agenda régional	16
Au jour le jour	
La directive « plantes médicinales »	17
Conte : du sucre très local	17-18
Témoignage : Science sans conscience	19
Courrier : Bons baisers d'Andalousie	20

Courrier | Bons baisers d'Andalousie

Suite à l'annonce, dans le SaluTerre 111, du projet de chantier en auto-construction en Andalousie porté par Isabelle et Cédéric François, nous avons reçu ce sympathique courrier des porteurs de ce projet :

« Merci beaucoup pour l'envoi du SaluTerre 111, que nous allons lire avec intérêt. Quelques personnes nous ont écrit suite à la parution de la revue et l'une d'entre elles nous a même rejoints pour un mois. Le projet avance peu à peu : nous en sommes à la

construction des murs de la maison. Visuellement, ça monte et c'est encourageant ! Nous avons téléchargé la charte des Amis de la Terre et nous sommes rendu compte que nous partageons beaucoup des valeurs présentées dans vos principes fondamentaux et apprécions votre démarche visant soutenir des actions tant au niveau global qu'à l'échelle individuelle. Nous profitons donc de ce message pour vous proposer de rester en contact d'une manière ou d'une autre, que ce soit maintenant ou dans

les prochaines années. Nous avons notamment des ébauches de textes, que nous voudrions travailler, sur différentes thématiques (énergies, eau, nourriture saine, OGM, emploi en Belgique, évolution responsable). Par ailleurs, nous sommes et serons toujours disposés à témoigner de nos choix de vie.

Nous vous souhaitons, à vous et aux Amis de la Terre, bonne continuation.

Isabelle et Cédric FRANÇOYS »

Comment nous soutenir ?

Je deviens membre : Je verse 25,00 € sur le compte des Amis de la Terre asbl avec la mention « cotisation 2011 + nom et prénom ». **Je reçois gratuitement les revues de l'année éditées par les AT (SaluTerre & SaluTerreLiens), et j'ai droit à une réduction ou à la gratuité lors des activités proposées partout en Belgique.** Tout versement supplémentaire, bienvenu, sera considéré comme un don à l'association.

J'effectue un don : Je verse une somme sur le compte des Amis de la Terre asbl (coordonnées ci-dessous) avec la mention « DON 2011 ». **A partir de 2011, tout don égal ou supérieur à 40 € (le cumul annuel est automatique) est déductible fiscalement.** L'attestation fiscale est envoyée automatiquement au début de l'année suivante. Le montant mensuel à verser sur une année pour atteindre ce montant et recevoir cette attestation est de **3,34 € par mois.**

❗ **Compte TRIODOS : IBAN BE65.5230.8002.7196 • BIC TRIOBEBB**

MERCI pour votre soutien !

❗ **Nouveau montant déductible pour les dons à partir de 2011 : 40 €**

Eliane DERREUX, trésorière

(Re)joindre les Amis de la Terre-Belgique

Les Amis de la Terre-Belgique - Rue Nanon 98 - 5000 Namur - Tél. 081/39.06.39 - Fax 081/39.06.38 - contact@amisdelaterre.be

BRABANT W. :	DANEAU Jacques	010 61 14 29	jacquesdaneau@scarlet.be
BRUXELLES :	DE NEYER Paul	02 770 93 57	pauldeneyer@gmail.com
HAINAUT :	CARPIAUX Alain	065 33 74 98	alain.carpiaux@gmail.com
	COTMAN Florent	0484 68 15 12	florent.cotman@base.be
LIÈGE :	BRICK Didier	04 375 09 88	liege@amisdelaterre.be
	ANDREETTA Pasquale	04 377 23 49	andreetta@skynet.be
LUXEMBOURG :	DE MEERSMAN Paul	063 22 82 80	pdm.vnh@gmail.com
NAMUR :	GUILLAUME Marcel	081 21 49 69	namur@amisdelaterre.be
	LIARD Luc	0476 81 41 32	liardluc@gmail.com

Qui sommes-nous ?

Les Amis de la Terre forment aujourd'hui la plus grande fédération écologiste mondiale. Constitué en 1969, avec plus de 70 représentations nationales, **Friends of the Earth International** parle au nom de plus de 5000 groupes locaux et de plus de 2 millions de membres.

Les Amis de la Terre-Belgique existent depuis 1976 et sont actifs en Wallonie et à Bruxelles avec une reconnaissance de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-communauté française) en tant qu'association d'éducation permanente. Depuis 2006, Friends of the Earth Vlaanderen & Brussel représente la partie néerlandophone du pays.



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La campagne « Villes, communes et quartiers en Transition » bénéficie du soutien de la Région Wallonne et de la Loterie Nationale.